INSPQ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Rapport d'activités 2024-2025

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

DÉCEMBRE 2025

Québec

AUTEURS

Les membres du Comité d'éthique de santé publique

RÉDACTION

Michel Désy, secrétaire du Comité d'éthique de santé publique
Secrétariat général

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2024-2025

Éthicienne (1) : Elodie Petit
Représentant(e)s de la population (4) : Marc Lapierre, Natalie Kishchuk, Marie Ménard
Directrice de santé publique (1) : Dre Liliana Romero
Professionnel(le)s œuvrant en santé publique (2) : Annie Gauthier, Fortuné Sossa, Mathieu Valcke (membre substitut)
Avocate (1) : Lara Khoury

PROFESSIONNEL(LE)S QUI SOUTIENNENT LES TRAVAUX DU COMITÉ ET PERSONNEL DE L'ÉQUIPE-CONSEIL

Michel Désy, secrétaire du Comité
Julie St-Pierre, conseillère scientifique spécialisée

MISE EN PAGES

Secrétariat général

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1927-4785 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames,
Messieurs,
Membres du conseil d'administration,

L'année écoulée a été marquée par la vitalité et l'engagement du Comité d'éthique de santé publique. Le rapport que j'ai le plaisir de vous présenter en témoigne : il retrace nos activités régulières qui ont été prolifiques, mais aussi plusieurs initiatives et réflexions portées par notre équipe-conseil.

Je souhaite d'abord saluer l'implication exemplaire de l'ensemble des membres du Comité. Leur rigueur intellectuelle, la qualité de leurs échanges et la profondeur de leurs analyses nourrissent au quotidien notre réflexion éthique et renforcent la pertinence de nos recommandations.

Nos travaux s'inscrivent dans une vision partagée avec la haute direction et le conseil d'administration : celle de consolider la présence de l'éthique au sein des pratiques et décisions de santé publique. Je remercie chaleureusement M. Pierre Gerlier-Forest, la direction de l'Institut national de santé publique du Québec et les membres du conseil pour la confiance qu'ils manifestent envers le Comité et pour leur appui constant dans la poursuite de cette mission.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude personnelle à Julie St-Pierre et Michel Désy, pour leur soutien attentif, empreint de grande rigueur et de bienveillance.

Elodie Petit,

Présidente

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU COMITÉ **1**
LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT **2**
LES ACTIVITÉS DU COMITÉ **4**
LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE **7**
AUTRES PRODUCTIONS **9**
PRÉSENTATIONS **10**

PRÉSENTATION DU COMITÉ

Le Comité d'éthique de santé publique (CESP) est formé par l'Institut national de santé publique du Québec, conformément à sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) qui en précise notamment le mandat et la composition. Le Comité relève du conseil d'administration qui nomme les membres et détermine les modalités de fonctionnement. Le CESP est toutefois seul responsable des avis qu'il produit et du processus d'examen éthique qu'il utilise.

Le Comité d'éthique de santé publique joue un rôle-conseil auprès des instances de santé publique et son mandat comporte deux grands volets. Le volet général consiste à donner un avis au regard de toute question éthique qui peut être soulevée par l'application de la *Loi sur la santé publique*, notamment les activités ou actions prévues par le programme national et les plans d'action régionaux et locaux de santé publique. Le volet particulier consiste en l'examen systématique des projets de plan de surveillance ou d'enquête sociosanitaire que doivent lui soumettre le ministre et les directeurs de santé publique dans le cadre de leurs responsabilités de surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants.

Le Comité procède à l'examen de la dimension éthique des questions ou projets par l'éclairage des valeurs et des normativités en présence dans le contexte particulier de ces projets. Il détermine les conflits ou tensions possibles entre différentes valeurs et soutient la prise de décision en accompagnant les responsables de projet et en proposant des pistes d'action.

En santé publique comme ailleurs, la dimension éthique des orientations et des choix proposés par les institutions publiques est incontournable dans l'expression et la justification de ces derniers. L'éthique est donc de plus en plus sollicitée dans le discours public afin d'expliciter les valeurs privilégiées à travers les actions de santé publique.

LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT

En 2024, le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec a procédé à la nomination d'une nouvelle directrice régionale de santé publique, Dre Liliana Romero, au Comité d'éthique de santé publique. Le conseil d'administration a aussi nommé M. Fortuné Sossa membre permanent du CESP à titre de professionnel de santé publique. Ces mandats arriveront aussi à échéance en mai 2028.

En mars 2025, le CESP était composé des personnes suivantes :

Madame Elodie Petit, diplômée en droit de l'Université Paris II, titulaire d'une maîtrise en droit des biotechnologies de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en bioéthique de l'Université de Montréal ainsi que d'un M.B.A. de HEC Montréal. Actuellement, elle copréside le Comité d'éthique clinique de l'Institut de cardiologie de Montréal et préside le Comité d'éthique clinique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal, ainsi que le Comité d'éthique de Transplant-Québec.

Docteure Liliana Romero, détentrice d'un doctorat en médecine de l'Université de Cartagena (Colombie) ainsi qu'un certificat de spécialisation médicale en santé publique de l'Université Laval. Elle est directrice de santé publique de la région de Chaudière-Appalaches depuis 2020. Elle s'intéresse plus particulièrement aux dossiers portant sur la prévention clinique, la prévention des dépendances et des surdoses de drogues, l'adaptation des services pour les personnes vulnérables ainsi que la mobilisation de parties prenantes et le travail intersectoriel pour agir contre la lutte contre les changements climatiques et pour promouvoir le développement durable.

Madame Lara Khoury, titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en droit de l'Université Oxford et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke. Elle a reçu la distinction Avocate émérite du Barreau du Québec en 2019. Elle est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université McGill où elle est aussi membre associée de l'Institute for Health & Social Policy et de l'Unité d'éthique biomédicale. Elle a été vice-doyenne à la recherche et elle codirige depuis 2006 le Groupe de recherche en santé et droit.

Monsieur Marc Lapierre, diplômé en médecine vétérinaire et en pharmacie. Pharmacien en milieu communautaire, il enseigne aussi à la cohorte étudiante en pharmacie à l'Université de Montréal. Il est membre des comités d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Ordre des pharmaciens du Québec et de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Madame Marie Ménard, détentrice d'un baccalauréat ès arts, d'un diplôme de deuxième cycle en éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, d'un certificat en santé et sécurité au travail et d'une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal. Elle a œuvré dans le domaine de la santé et la sécurité des personnes à travers des rôles de conseil, de formation et de gestion.

Madame Natalie Kishchuck, évaluatrice de programmes maintenant à la retraite. Elle poursuit ses activités bénévoles auprès de la Société canadienne d'évaluation et d'organismes communautaires locaux desservant des populations vulnérables ou vivant des défis particuliers.

Madame Annie Gauthier, titulaire d'un doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski. Elle est conseillère scientifique spécialiste des questions sociales et culturelles dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé à l'Institut national de santé publique du Québec où elle coordonne également l'Unité milieux de vie inclusifs, sains et sécuritaires à la Direction du développement des individus et des communautés.

Monsieur Fortuné Sossa, titulaire d'un Ph. D. en démographie de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sociologie-anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin. Il est actuellement à l'emploi de la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, comme professionnel dans l'Équipe surveillance-vigie, après avoir travaillé en recherche à l'Unité de santé internationale du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM).

Monsieur Mathieu Valcke, titulaire d'un baccalauréat en biochimie, d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un doctorat en santé publique, option analyse du risque toxicologique, de l'Université de Montréal. Il est à l'emploi de l'Institut national de santé publique du Québec depuis 2004 où il occupe la fonction de conseiller scientifique spécialisé en toxicologie.

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le CESP a tenu neuf rencontres régulières durant l'année 2024-2025. Il a examiné huit demandes et il a finalisé dix avis durant cette période. Six de ces avis relevaient du mandat particulier du Comité en matière de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants. Deux relevaient de son mandat quant aux enquêtes sociosanitaires. Deux relevaient de son mandat général.

Voici la liste des avis produits par le CESP.

Avis sur projet de modification du Plan national de surveillance afin de rehausser la surveillance de la consommation de substances psychoactives (cannabis et opioïdes). Le CESP a accueilli favorablement le projet en raison de sa grande pertinence, surtout dans le contexte actuel. Par contre, il a recommandé que le projet soit amélioré par la participation des parties concernées afin de mieux pallier le risque de stigmatisation qui découle des indicateurs proposés et d'en bonifier l'utilisation. Ce sont les valeurs de bienfaisance, de non-malfaisance, d'équité et d'utilité qui ont été avant tout mobilisées ici.

Avis sur le Plan de surveillance thématique de la santé maternelle, fœto-infantile et de la petite enfance. Ce plan avait pour objectif de mieux soutenir et de guider la prise de décision, la prestation des services, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et, de façon plus générale, les orientations politiques intersectorielles favorables à la santé des mères et des enfants âgés de 5 ans et moins au Québec. Dans son avis, le CESP a stipulé qu'un effort était nécessaire afin de développer des indicateurs spécifiques sur les déterminants psychosociaux pertinents et de mieux cerner les besoins populationnels, notamment en ce qui a trait à certaines populations qui utilisent moins les services.

Avis sur les partenariats public-privé en santé publique. L'avis, découlant d'une demande de la Direction régionale de santé publique de Montréal, a dressé un état des lieux concernant les dimensions éthiques des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine de la santé publique. L'identification des valeurs en présence a permis de cibler les questions essentielles à explorer lors de l'évaluation d'une opportunité de collaboration avec le privé. La réflexion faite par le CESP a visé à offrir des repères quant aux enjeux éthiques potentiels des PPP et aux valeurs à mobiliser pour les atténuer.

Avis sur le Plan de surveillance thématique sur l'itinérance. Dans son avis, le Comité a exprimé le souhait que les valeurs de justice sociale et d'équité orientent le plan à toutes les étapes de son développement. Conséquemment, il a recommandé l'intégration d'indicateurs positifs mettant de l'avant les facteurs de protection de manière proportionnelle aux indicateurs portant sur les facteurs de risque. Cela pouvait permettre non seulement de rééquilibrer le plan d'un point de vue de la proportionnalité, mais aussi de mieux servir la réflexion concernant les mesures préventives possibles.

Avis sur le Plan de surveillance thématique sur la maltraitance envers les enfants. Le CESP a avant tout mobilisé les valeurs de cohérence, de proportionnalité et d'utilité dans le cadre de l'examen de ce plan. Il en déduit que le plan comprend, en son état actuel, beaucoup d'indicateurs sur les conséquences de la maltraitance, mais peu sur des facteurs de protection et de prévention. Une bonification de ces derniers contribuerait à atteindre son troisième objectif, soit de guider les politiques ou stratégies de prévention, soutenir les décisions en matière de santé et de développement des enfants dans la population générale au Québec et s'assurer de ne pas augmenter les inégalités sociales de santé. Il a aussi prôné une collaboration plus soutenue avec les intervenantes, les intervenants et les organismes communautaires œuvrant dans ce domaine afin de mieux actualiser la non-malfaisance, valeur centrale à la réduction du risque de stigmatisation qui pourrait découler du plan.

Avis du Comité d'éthique de santé publique sur un projet de vaccination contre le virus respiratoire syncytial. Le Comité sur l'immunisation du Québec a déposé une demande auprès du CESP concernant un projet d'avis sur l'utilisation du vaccin RSVpreF (Abrysvo) contre le virus respiratoire syncytial. À la lumière des valeurs en jeu, la recommandation sur l'utilisation de ce vaccin semblait justifiable, jusqu'à ce que de nouvelles données sur le risque soient disponibles. Dans le cas d'une recommandation positive au vaccin RSVpreF, le scénario qui réalisait le mieux les valeurs en présence ou qui présentait le moins d'inconvénients devait être prôné.

Avis du Comité d'éthique de santé publique sur le Plan régional de surveillance de l'Outaouais. Le Comité a salué le processus de consultation mené par la Direction régionale de santé publique de l'Outaouais dans le cadre de l'élaboration du plan. Il a également souligné l'actualisation de la valeur d'efficience qui ressort de la priorisation des besoins découlant de ce processus. Le Comité a enfin exprimé son appréciation concernant la réflexion éthique proposée par les responsables du plan et les moyens mis en place pour répondre aux enjeux soulevés.

Avis sur une étude d'impact des nuisances liées aux activités d'exploitation de Sable des Forges inc. et de SDF Abrasif inc. du Groupe Bellemare
La Direction de santé publique et responsabilité populationnelle de la Mauricie et Centre-du-Québec (DSPRP-MCQ) a déposé auprès du CESP un projet d'enquête visant à évaluer les nuisances causées par les activités industrielles de Sable des Forges inc. et de SDF Abrasif inc. du Groupe Bellemare à Trois-Rivières. À la lumière des valeurs de rigueur scientifique et de non-malfaisance, le Comité a recommandé que la DSPRP-MCQ assure la plus grande qualité et neutralité possibles dans le cadre du projet soumis. Le CESP a aussi recommandé que certains éléments relatifs à la cueillette de données soient révisés afin de les améliorer.

Avis sur le Plan de surveillance thématique sur la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur la santé des populations. Au terme de son examen, le CESP a considéré qu'il est légitime d'ajouter les objets et indicateurs proposés au Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants. Par contre, les liens causaux entre le thème du plan et ses éléments étaient ténus. Il a donc recommandé aux responsables d'explorer d'autres voies que le plan thématique pour le faire.

Avis sur l'étude sur les blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec (ÉBARS 2024-2025). À la suite de son examen, le CESP a recommandé aux responsables du projet de réviser certains objectifs spécifiques. Il leur a aussi suggéré de s'assurer que la procédure de consentement contienne l'ensemble des informations pertinentes et qu'elle soit conforme aux derniers changements législatifs. Il a enfin proposé que, pour garantir un consentement volontaire, d'autres méthodes de cueillette, comme le sondage web, soient explorées.

Aussi, la présidente du Comité a participé le 15 novembre 2024 à un panel intitulé « Affronter l'inévitable : Se préparer à la prochaine pandémie », dans le cadre d'une formation interdisciplinaire de la Fédération des médecins spécialistes du Québec « À partir de maintenant comment faire mieux ensemble? ».

LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE

L'équipe-conseil en éthique de l'INSPQ est composée d'une professionnelle et d'un professionnel qui soutiennent le CESP. Leurs travaux s'inscrivent en complémentarité avec ceux du CESP. En voici un aperçu.

Tout d'abord, l'équipe a produit et présenté une formation en éthique pour le Comité scientifique sur les maladies professionnelles, constitué par le ministère du Travail et soutenu par l'INSPQ. La formation visait entre autres à proposer un outil d'intégration des considérations éthiques dans certains des cas traités par le Comité.

Des membres de l'équipe ont aussi participé à l'organisation d'une journée thématique aux Journées annuelles de santé publique 2024 portant sur le principe de précaution. Cette activité avait pour but de distinguer le principe de précaution d'autres approches de gestion de risque, expliquer les balises d'application du principe de précaution et reconnaître les situations dans lesquelles le principe de précaution peut s'appliquer.

L'équipe a participé au Comité consultatif sur l'offre de tests porteurs au Québec, en particulier sur les enjeux que ceux-ci soulèvent. Cette instance a pour rôle de conseiller le ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'évolution du dépistage du statut de porteur, notamment, sur l'élargissement de l'offre des tests de porteur au Québec pour la population admissible aux tests et l'ajout de dépistage de maladies à la présente offre.

L'équipe a accueilli trois stagiaires pendant l'année. Kealani Duquesnay, du Département de sciences politiques de l'Université de Montréal, a travaillé sur les risques éthiques associés aux partenariats à l'INSPQ. Marie-Kim Bouchard, du Département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal s'est penchée sur la stigmatisation et la grossophobie en santé publique. Enfin, Gregory Hostetler, de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, a travaillé sur les dimensions éthiques de la biosurveillance auprès des autochtones.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* qui a mené à la création de Santé Québec, l'équipe a été invitée à participer à une consultation dans le cadre du groupe de travail du Chantier 11 — volet recherche. Les membres de ce groupe de travail avaient le mandat de consulter les instances existantes et de recueillir leurs observations sur ces éléments : 1) identifier les enjeux et les points bloquants dans le domaine de la recherche (et, plus globalement, pour l'ensemble de la mission universitaire, lorsque pertinent); 2) formuler des recommandations structurantes pour les transcender; 3) proposer des solutions et moyens concrets à mettre en œuvre.

L'équipe a également participé à différents comités thématiques de l'INSPQ, notamment celui qui s'intéresse à la communication de résultats ou données statistiques de petits effectifs et aux questions qui touchent la diversité de genre et sexuelle.

L'équipe a aussi été sollicitée pour réviser des documents produits par différentes équipes au sein de l'organisation, dont la Mise à jour de la politique sur la conduite responsable et l'intégrité en recherche et le document produit par le Centre de collaboration national sur les politiques publiques et la santé intitulé *A Socio-ecological analysis of the interactions between the COVID-19 pandemic and health inequalities*.

Enfin, il est important de souligner l'implication de l'équipe-conseil dans d'autres instances en éthique. Ainsi, Michel Désy a été membre du Comité d'éthique et de déontologie de Santé publique France jusqu'à l'automne 2024. Julie St-Pierre préside le Comité d'éthique de la recherche en dépendances, inégalités sociales et santé publique depuis février 2021.

Enfin, la permanence du Comité a poursuivi les travaux relatifs à une veille documentaire qui signale aux personnes abonnées les récentes publications dans le domaine de l'éthique en santé publique.

AUTRES PRODUCTIONS

Bordeleau, L. & Désy, M. Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance. Présentation des SIPPE aux familles. MSSS, Québec, 2024.

Valiquette, L., Désy, M. & Béchu, M.-L. Modulation des mesures de prévention et de contrôle des infections en situation exceptionnelle : outil d'aide à la décision. INSPQ, Québec, 2024.

PRÉSENTATIONS

Michel Désy et Stéphane Perron « Les principes et précautions du principe de précaution », Causeries de l'Institut, 7 mai 2023.

Michel Désy et Julie St-Pierre « L'analyse éthique en santé publique : la stigmatisation et les partenariats public-privé » Université de Rennes, 11 décembre 2024. Disponible ici : https://view.genially.com/67603220351acd6f528ba3d3

Michel Désy « Les partenariats public-privé en santé publique ». Santé Publique France, 1 octobre 2024.

Michel Désy « Les dimensions éthiques de la surveillance de la maltraitance des enfants ». Santé Publique France, 1 octobre 2024.

Michel Désy « Les dimensions éthiques de la surveillance de l'itinérance ». Santé Publique France, 2 octobre 2024.

Nº de publication : 3763

www.inspq.qc.ca/cesp

Institut national de santé publique Québec